



L'Établissement cantonal d'assurance et de prévention, établissement autonome de droit public, souhaite compléter son équipe de spécialistes par l'engagement d'un·e :

Expert·e ou spécialiste en protection incendie (80-100%)

Rejoindre notre secteur Prévention, c'est contribuer concrètement à réduire les risques et à protéger les personnes et les biens dans le canton de Neuchâtel. En qualité de spécialiste ou d'expert·e, vous intervenez dans la prévention incendie, le conseil, le contrôle, la formation et l'accompagnement des actrices et acteurs de la construction et des communes.

Vos missions :

- analyser et traiter les dossiers de permis de construire sous l'angle de la protection incendie
- examiner et vérifier la conformité aux prescriptions en vigueur des concepts, plans et justificatifs
- traiter les dossiers techniques liés aux subventions en matière de prévention incendie
- effectuer des visites, contrôles et réceptions sur site et analyser des situations particulières ou complexes
- conseiller et accompagner les communes, propriétaires, architectes, ingénieur·e·s, planificateur·rice·s et entreprises
- préparer et dispenser des formations, séances d'information et présentations en lien avec la prévention incendie

Pour mener à bien vos missions, vous disposez des atouts suivants :

- diplôme fédéral d'expert·e ou brevet fédéral de spécialiste en protection incendie (ou formation jugée équivalente), avec bonnes connaissances des prescriptions AEAI et du cadre légal applicable
- excellente capacité de lecture et d'analyse de plans, ainsi que solides connaissances constructives et techniques du bâtiment
- bonnes compétences rédactionnelles, excellente maîtrise du français et aisance avec les outils informatiques professionnels
- autonomie, rigueur et esprit d'analyse, avec une approche pragmatique et orientée solutions
- aisance relationnelle et goût du travail en équipe, y c. dans la prise de parole en public et l'animation de formations
- intérêt pour l'évolution des techniques et des prescriptions avec la volonté de se former en continu

Conditions particulières

Le poste implique des déplacements réguliers dans le canton pour des visites, contrôles et séances externes, la possession d'un permis de conduire est requise. La maîtrise de l'allemand constitue un atout supplémentaire.

Nous vous offrons

Une fonction variée et à responsabilités, au cœur des enjeux de la prévention incendie et de la sécurité du bâti, combinant analyse technique, travail de terrain, conseil, contacts humains et formation, au sein d'une équipe spécialisée. Vous bénéficiez également de conditions de travail modernes, de possibilités de formation ainsi que d'un environnement de travail agréable.

Lieu de travail : Neuchâtel

Date d'entrée en fonction : 1^{er} janvier 2027 ou à convenir.

Pour de plus amples informations, M. Olivier Schuppisser, responsable du secteur Prévention, se tient à disposition au +41 32 889 52 58

Ce poste vous intéresse ?

Faites-nous parvenir votre dossier de candidature complet **jusqu'au 1^{er} octobre 2026** par l'intermédiaire de la plateforme Jobup.ch (QR code ci-dessus).

www.ecap-ne.ch